



# Projet d'établissement Grande Crèche L'arbre à lune

Juin 2024

## **SOMMAIRE**

|                                                                      |                |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>I) Projet d'accueil</b>                                           | <b>page 1</b>  |
| A) La structure                                                      |                |
| B) Une équipe pluridisciplinaire                                     |                |
| <b>II) Projet éducatif</b>                                           | <b>page 5</b>  |
| A) Objectifs généraux                                                |                |
| B) Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille |                |
| 1- Le premier accueil                                                |                |
| 2- L'accueil au quotidien                                            |                |
| C) Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant             |                |
| 1- Les soins d'hygiène                                               |                |
| 2- L'alimentation                                                    |                |
| 3- Le sommeil                                                        |                |
| D) Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant           |                |
| 1- La sécurité physique                                              |                |
| 2- La sécurité affective                                             |                |
| E) Favoriser le développement de l'autonomie et de la socialisation  |                |
| 1- L'autonomisation                                                  |                |
| 2- La socialisation                                                  |                |
| 3- Egalité fille/garçon                                              |                |
| F) Contribuer à l'éveil de l'enfant                                  |                |
| 1- Le jeu libre                                                      |                |
| 2- La motricité libre                                                |                |
| 3- Les activités encadrées                                           |                |
| 4- L'éveil sensoriel                                                 |                |
| 5- Eveil artistique et culturel                                      |                |
| 6- Sorties et contact avec la nature                                 |                |
| <b>III) Projet social et de développement durable</b>                | <b>page 15</b> |
| A) Intégration de l'Arbre à lune dans son environnement social       |                |
| B) Les partenaires                                                   |                |
| C) La relation parents-professionnels                                |                |
| D) Le soutien à la parentalité                                       |                |
| E) L'équité sociale                                                  |                |
| F) Une démarche en faveur du développement durable                   |                |

Le projet d'établissement est un document qui décrit les objectifs et méthodes de travail de la structure. Il est établi selon les dix grands principes pour grandir en toute confiance de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant. Il est élaboré par les professionnel(le)s à partir de discussions autour de leurs pratiques et permet de préciser les choix éducatifs de l'équipe. Il est également communiqué aux familles comme base d'échange.

## I) PROJET D'ACCUEIL

### A) La structure

La grande crèche l'Arbre à lune peut accueillir les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à leur scolarité. Les enfants présentant un handicap compatible avec la vie en collectivité peuvent être accueillis jusqu'à l'âge de 6 ans.

La capacité d'accueil maximale est de 44 places :

- ↳ 33 places en accueil régulier dont 6 maximums à horaires modulables
- ↳ 3 places d'urgence
- ↳ 8 places en accueil occasionnel.

Toutes les places d'accueil régulier disponibles peuvent être utilisées en accueil occasionnel.

Il est possible d'accueillir ponctuellement des enfants en surnombre dans la limite de 15% à condition que le taux d'occupation n'excède pas 100% en moyenne. L'organisation et les horaires du personnel seront établis en fonction du nombre d'enfants.

#### L'accueil régulier

Les 33 places d'accueil régulier correspondent à des contrats de 3 mois minimum à un an avec reconduction (Ils sont réajustés en fin de chaque année civile pour déterminer le coût horaire fixé par la CNAF). Les besoins des familles sont étudiés lors d'un entretien avec le (la) directeur (trice) ou son (sa) représentant(e), puis validés par la commission d'admission. Le contrat d'accueil peut être révisé, au maximum 3 fois par an et après au moins un mois de présence, à la demande des familles ou de la direction de l'établissement. La demande de changement de contrat devra être validée par la commission d'admission.

Parmi ces 33 places, 6 au maximum peuvent être proposées à horaires modulables. Un tel contrat peut-être demandé lorsque les parents de l'enfant accueilli ne connaissent pas à l'avance leurs plannings de travail sur une semaine ou d'une semaine à l'autre. En revanche si sur 4 semaines consécutives, la direction constate que les horaires de présence sont réguliers, la commission d'admission pourra requalifier le contrat comme classique avec des horaires définis.

#### L'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel est un accueil non contractualisé. Il est possible de réserver une place d'accueil occasionnel au maximum 15 jours à l'avance.

#### L'accueil d'urgence

L'accueil d'urgence est limité à un contrat d'un mois (avec possibilité d'être renouvelé pour un mois à titre exceptionnel). Il répond à toutes circonstances imprévues ne permettant pas le mode d'accueil habituel.

Pour tous les accueils, nous veillons à respecter le rythme de l'enfant par rapport à son temps de présence au sein de la structure. Pour le bien être de l'enfant, il est conseillé d'établir une amplitude horaire minimum de 2 heures et maximale de 10 heures par jour.

L'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique est possible si les toutes les conditions permettent d'assurer un accueil de qualité. Un projet d'accueil individualisé sera établi en collaboration avec le (la) médecin traitant, les parents, le (la) référent(e) « santé et accueil inclusif » et la direction.

Une demande d'aide pour l'accueil d'enfants en situation de handicap peut être demandé à la CAF. Elle permet une prise en charge financière de coûts d'intervention d'une tierce personne expérimentée et formée afin d'accompagner l'enfant dans les meilleures conditions (activité, temps de soin, repas...)

## B) Une équipe pluridisciplinaire

Conformément à la réglementation en vigueur, l'équipe est constituée de personnes titulaires d'au moins un diplôme reconnu pour travailler dans le domaine de la petite enfance comme par exemple le diplôme de puéricultrice, d'infirmier, d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture, de CAP AEPE ou une expérience reconnue.

### La direction

Elle est responsable et garante de l'application du règlement de fonctionnement de la structure, vis à vis de l'association gestionnaire, des parents et du personnel dont elle est la responsable hiérarchique. Elle est également responsable de l'hygiène générale de la structure, la sécurité et le développement somatique et psychoaffectif des enfants. En son absence, elle organise la continuité de la fonction de direction et délègue nominativement ses responsabilités aux directeurs (trices) adjointes.

L'auxiliaire de puériculture et le (la) professionnel(le) petite enfance prennent soin de chaque enfant de façon individualisée et adaptée dans le but de favoriser son développement psychologique, somatique et intellectuel. Ils (elles) assurent les soins en fonction des besoins des enfants (repas, sommeil, hygiène, activités, communication, ...).

Les éducateurs (trices) de jeunes enfants contribuent à l'éveil de chaque enfant, ils (elles) accompagnent l'enfant dans sa vie collective sur le plan moteur, affectif et psychologique. Ils (elles) entretiennent autour de l'enfant un environnement propre et stimulant. Ils (elles) sont plus particulièrement chargé(e)s d'organiser les activités pédagogiques et de faire le lien avec la Direction.

Le (la) référent(e) «santé et accueil inclusif» informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Elle explique les protocoles à toute l'équipe. Elle contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être.

Le (la) médecin assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Elle établit les protocoles médicaux. Elle donne son avis lors de l'admission d'un enfant de moins de 4 mois, après examen médical en présence des parents,

Le (la) médecin référent en complémentarité avec le (la) référent(e) «santé et accueil inclusif» :

- Organise et met à jour les protocoles médicaux
- Assure le suivi préventif des enfants accueillis et veille à leur bon développement,
- Veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé,
- Etablit un projet d'accueil individualisé (PAI) pour l'accueil d'un enfant présentant un handicap ou une maladie chronique.

Une équipe s'occupe du linge, de la préparation des repas en cuisine, de la plonge et de l'entretien des locaux.

Des agents en contrat d'apprentissage peuvent être accueillis au sein de la structure.

Les stagiaires sont accueillis tout au long de l'année. Ils sont au maximum 2 sur les mêmes périodes. Encadrés par leurs référents, les stagiaires sont amenés à accompagner les enfants. Ils sont toujours placés sous le regard et la responsabilité d'un (une) professionnel(le). Avant d'intervenir auprès des enfants, il leur est demandé un temps plus ou moins long d'observation. Ainsi, ils prennent le temps de s'imprégner des savoir-faire et savoir-être des professionnel(le)s et de faire connaissance avec les enfants. En fonction de leur niveau de professionnalisation et de leurs compétences, des responsabilités leurs sont confiées progressivement, toujours sous le regard attentif des professionnel(le)s.

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe. Ils sont animés par un(e) professionnel(le) ayant la qualification requise, environ 3 fois/an. Ils sont organisés sous forme de réunions en petit groupe, en dehors de la présence des enfants. Elles permettent d'aider l'équipe à prendre du recul, à se questionner, à réfléchir sur des situations complexes ou qui lui pose question, à faire évoluer les pratiques pour ainsi, mieux répondre aux besoins des enfants.

L'équipe bénéficie également tous les ans d'une formation en groupe qui permet une remise en question, une ouverture d'esprit et un enrichissement de sa pratique professionnelle. Des formations individuelles sont également possible à la demande du professionnel(le). Cela leur permet d'approfondir leurs connaissances sur un thème particulier.

Cette complémentarité dans l'équipe pluridisciplinaire permet d'avoir des regards différents sur certaines situations et un partage des savoir-faire. L'équipe se soutient au quotidien. Chacun peut passer le relai à son/sa collègue quand il en ressent le besoin.

## II) PROJET EDUCATIF

### A) Objectifs généraux

Le fil conducteur de cette démarche est bâti autour des besoins fondamentaux du jeune enfant accueilli en collectivité. Ils ont été ainsi définis :

L'enfant a besoin d'un **environnement sain et sûr**. Le milieu dans lequel il évolue respecte ses besoins et ses rythmes (alimentation équilibrée et adaptée à son âge, temps de repos). L'espace doit être suffisamment sécurisé et adapté à son stade de développement pour permettre à l'enfant de se mouvoir et de faire des expérimentations.

Il faut également à l'enfant **des relations individualisées, chaleureuses et stables**. Il a besoin que l'on prenne en compte ses particularités (habitudes, mais aussi handicap...) et qu'on reconnaisse son appartenance à sa famille et à sa culture. Les accueillant(e)s font preuve d'une attention bienveillante et d'une disponibilité tant physique que psychique (regard, écoute, gestes, paroles,...). La valorisation et les encouragements aident l'enfant à développer une confiance et une estime de soi. Des repères et des relations stables sécurisent l'enfant qui s'autorise alors à moins dépendre de l'adulte.

Enfin, l'enfant a besoin d'**expériences adaptées à son niveau d'éveil**. C'est pourquoi, l'organisation de son milieu de vie permet des expérimentations libres. L'espace de vie est enrichissant. Le plaisir de l'enfant est une notion importante. Les accueillant(e)s proposent des activités qui favorisent l'autonomisation, la socialisation et les relations entre enfants. L'adulte accompagne l'enfant, le guide mais ne fait pas à sa place : « aide-moi à faire tout seul ».

De ces besoins fondamentaux émergent les grands principes éducatifs de la structure qui se déclinent en 6 points :

- 1- Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille
- 2- Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant
- 3- Veiller à sa sécurité physique et affective
- 4- Favoriser le développement de son autonomie et de sa socialisation
- 5- Contribuer à l'éveil de l'enfant
- 6- Parents et professionnel(le)s, des Co-éducateurs

Ces différents points constituent la trame de ce document, ils seront détaillés par des illustrations de la vie quotidienne.

### B) Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille

Qu'est-ce que l'accueil ? « La phase d'accueil est à voir comme le début d'un temps particulier, c'est un passage de relais. » (*Métiers de la Petite Enfance N°106, février 2005, p 9*). Etre en capacité d'accueil, demande, de la part de l'adulte, une disponibilité physique et psychique, d'être en empathie. Que ce soit pour le premier accueil ou quotidiennement, il est important de prendre le temps d'accueillir l'enfant et sa famille à leur arrivée.

#### 1) Le premier accueil

La séparation est un moment délicat mais nécessaire pour l'enfant comme pour ses parents : c'est apprendre à se détacher progressivement l'un de l'autre afin que l'enfant puisse devenir autonome.

Du côté de l'enfant, se séparer de son parent, c'est pouvoir vivre de nouvelles expériences, investir d'autres lieux et connaître d'autres personnes. Du côté des parents, c'est accepter que l'enfant se détache d'eux, s'autonomise et se socialise.

Se préparer à se séparer, c'est prendre le temps de passer le relais à des professionnel(le)s qui sauront se montrer à l'écoute de l'enfant tout en respectant la place des parents. Pour cela, une période de transition, d'adaptation est nécessaire.

L'adaptation est individualisée, plus ou moins longue selon les besoins exprimés par l'enfant ou sa famille.

Le premier temps d'adaptation d'une demi-heure, réalisé dans la salle de vie, permet aux parents et à l'accueillant(e) référent d'échanger sur les habitudes et rythmes de l'enfant. L'accueillant(e) note les renseignements fournis par les parents sur une fiche. Le parent est invité à rester puis à se retirer afin de permettre à l'enfant d'expérimenter la séparation sur un temps court. Si besoin, plusieurs temps avec les parents peuvent être à nouveau proposés.

Ces temps vont s'allonger peu à peu et être proposés sur des moments de repas, de sieste, d'activités permettant à l'enfant et à l'accueillant(e) référent de se familiariser l'un avec l'autre.

Cette référence « individuelle » s'estompe peu à peu, pour laisser place à une référence « groupale » où l'enfant et sa famille sont accueillis par l'ensemble de l'équipe de chaque unité.

Le personnel est bien identifié et permet à l'enfant d'avoir des attachements multiples. Les photos des accueillant(e)s dans l'entrée indiquent aux familles quel(le)s sont les professionnel(le)s de chaque groupe.

## 2) L'accueil au quotidien

Chaque enfant est accueilli dans le hall d'entrée par un (une) professionnel(le). Le parent est invité à déposer les affaires de son enfant dans son casier. Celui-ci doit prévoir un sac avec des tenues de rechange et au besoin doudou et tétine. Les enfants qui arrivent avant 7h peuvent arriver en pyjama. C'est le moment pour échanger avec l'accueillant(e) afin de transmettre les informations éventuelles du matin ou de la nuit. Le parent prend un temps avec son enfant pour se dire au revoir. Le (la) professionnel(le) accompagne ce moment pour faciliter ce temps de séparation.

Dans le groupe des bébés, un « carnet de liaison » fait le lien entre la maison et la crèche. Les parents, comme les professionnel(le)s, sont invités à y noter les rythmes de sommeil, l'heure du dernier repas, la prise de médicaments... et tout ce qui permettra une continuité dans les soins à apporter aux enfants.

Il existe 4 unités de vie :

- Un groupe de « bébés » : « les coccinelles » ;
- Deux groupes de « moyens » : « les libellules » et les « les lucioles » ;
- Un groupe de plus « grands » : « les papillons ».

L'enfant est accueilli dans une unité de vie en fonction de son âge et de son éveil. Le passage d'un enfant d'un groupe à un autre est réfléchi en équipe et les parents en sont informés.

Les professionnel(le)s pratiquent au quotidien la **communication par signes** associée à la parole. Cet outil peut permettre une meilleure compréhension des besoins des enfants et ainsi limiter les frustrations. Le geste toujours associé à la parole permet à l'enfant d'enrichir son vocabulaire. Cela ne ralentit pas le processus d'apprentissage du langage.

## C) Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant

Les professionnel(le)s sont à l'écoute des besoins de chaque enfant. Afin d'y répondre, une relation individualisée est privilégiée. De là découle une sécurité physique et affective indispensable à son développement et à sa construction en tant qu'individu autonome.

Plusieurs temps de soins sont à distinguer :

- Les soins d'hygiène
- L'alimentation
- Le sommeil

### 1) Les soins d'hygiène

#### **Le change**

Le change est un soin d'hygiène et de confort. C'est un moment individualisé entre l'enfant et le (la) professionnel(le). Il permet une attention particulière de l'enfant tout en respectant sa pudeur. L'enfant est changé régulièrement. Sa couche est vérifiée et/ou changée à plusieurs moments de la journée et autant de fois que nécessaire. Le (la) professionnel(le) verbalise ses gestes pour rassurer l'enfant, le sécuriser.

#### **L'acquisition du contrôle sphinctérien**

L'acquisition du contrôle sphinctérien marque une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie de l'enfant. Ce processus nécessite une autonomie psychique autant que physique. D'un point de vue physique, les sphincters de l'enfant sont aptes à la continence entre 20 et 30 mois. Cependant, l'acquisition du contrôle sphinctérien ne peut se mettre vraiment en place que vers 24-30 mois, pour des raisons de maturité intellectuelle et affective. Tout cela participe à son autonomisation globale.

L'acquisition du contrôle sphinctérien ne peut se faire de manière sereine que si les demandes des adultes ne dépassent pas les possibilités de l'enfant. Le pot peut être proposé aux plus grands en accord avec les habitudes familiales et à condition que l'enfant ait la maturité psychique nécessaire. Il n'ira sur le pot que s'il est d'accord. C'est un moment intime qui s'accompagne de rituels, comme tirer la chasse d'eau et se laver les mains.

Les professionnel(le)s indiquent aux parents quand ils remarquent que la couche est fréquemment sèche. Il arrive que les enfants réclament le pot par imitation. La cohérence entre le domicile et la crèche est souhaitable, néanmoins, certains enfants sont continents chez eux, mais pas à la crèche ou inversement. Il ne faut pas s'en inquiéter : c'est le signe que l'autonomie sphinctérienne est en marche.

L'adulte a un rôle essentiel : écouter, encourager, valoriser, dédramatiser la situation, être patient et indulgent. Le forçage, les menaces sont contre-productifs. Il faut aussi éviter d'associer entrée à l'école et continence et de résister aux pressions extérieures. Une acquisition de la continence dans de bonnes conditions évite les troubles ultérieurs (constipation,...) et favorise l'estime de soi.

Les signes qui indiquent que l'enfant est prêt :

- il marche de manière assurée, monte et descend les escaliers,
- manifeste une réaction ou en parle lorsqu'il défèque ou urine,
- la couche est régulièrement sèche,
- il veut faire des choses par lui-même et imiter les grands,
- il s'intéresse aux toilettes ou au pot,
- il offre ses jouets, son doudou (même s'il les reprend aussitôt),
- il joue à placer des objets dans un récipient (intègre la notion dedans/dehors),
- il montre un intérêt pour les jeux d'eau,
- il sait s'exprimer (avec des mots simples).

## 2) L'alimentation

Chez l'enfant, manger répond à plusieurs fonctions. La première est celle de satisfaire la faim. Mais c'est bien plus que cela, c'est aussi un moment de plaisir et de découverte sensorielle (sur les plans gustatif, olfactif, visuel, tactile) : plaisir de croquer, sucer...

Le repas est un moment fondamental d'échange, il participe au processus d'attachement. Les premiers contacts corporels parents/enfants ont lieu en grande partie lors des tétées (allaitement ou biberon). C'est un espace privilégié pour la création des liens d'attachement. La nourriture prend alors une dimension affective.

### L'allaitement maternel

Les parents qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel peuvent amener le lait frais ou congelé dans une glacière avec pains de glace. L'équipe s'adapte à l'organisation de la famille. Un espace calme peut être réservé pour que la maman allaite son enfant dans la structure. Un protocole devra être signé par les parents et la direction.

### Les repas

A tout âge le repas reste un acte social de communication, c'est ainsi que dans la plupart des cultures, les échanges, la convivialité s'expriment autour du repas. Des règles de vivre ensemble accompagnent le repas, ce qui en fait un espace de socialisation à plusieurs niveaux. Les repas rythment la journée du tout-petit et lui apportent des repères de temps.

Les échanges avec les parents permettent aux accueillant(e)s de s'ajuster au plus près des habitudes et de l'évolution de l'enfant : type de tétine et de biberon, introduction de nouveaux aliments, repas en morceaux ou hachés... Ils peuvent conseiller les parents qui le demandent.

Les accueillant(e)s veillent à offrir des conditions optimales pour que le repas soit un moment convivial et de plaisir. Ils favorisent l'échange et le plaisir autour du repas. Les enfants pourront apprendre à découvrir de nouvelles sensations, à nommer les aliments.

Les professionnel(le)s favorisent l'autonomie de l'enfant en lui permettant de signifier quand il est rassasié ou quand il n'aime pas ce qui lui est donné. Peu à peu celui-ci parvient à manger avec, puis sans l'aide de l'adulte. L'enfant n'est pas obligé de manger contre son gré. Lorsqu'il ne souhaite pas un aliment, une petite quantité est déposée dans son assiette pour lui laisser la possibilité de goûter.

Forcer un enfant à manger ne l'aide pas à y trouver du plaisir. Lorsqu'un conflit s'installe autour de l'alimentation, il est préférable d'apaiser la tension en laissant l'enfant manger comme il veut pour ne pas aboutir à un blocage de part et d'autre, tout en lui proposant des petites quantités qu'il est libre de goûter ou non.

Selon le groupe dans lequel les enfants évoluent, les repas présentent quelques particularités :

Dans le groupe des coccinelles, les rythmes individuels sont respectés. Le cahier de liaison domicile-crèche est une aide précieuse pour savoir quand l'enfant a pris son dernier repas à la maison. Les familles communiquent à propos de ce qui se fait à la maison pour que les habitudes de l'enfant soient adaptées à la crèche, tout en respectant la réglementation en vigueur. Les nouveaux aliments sont introduits sur l'initiative des parents. Les repas sont donnés dans les bras pour les biberons et dans un transat ou une chaise avec ou sans tablette pour les plus grands. Un adulte s'occupe d'un seul enfant à la fois, ce qui permet une relation duelle et un regard attentif. Ce dernier se sent ainsi porté et contenu.

Dans le groupe des libellules, les rythmes et les niveaux d'éveil sont encore très variés. L'évolution des enfants n'est pas linéaire. Ils sont installés soit en chaise avec tablette, soit à une petite table. Les repas peuvent être proposés mixés ou avec des petits morceaux. L'apprentissage à manger seul commence sous le regard attentif du professionnel. Les enfants ont parfois besoin de « revenir en arrière » avant de passer une étape.

Dans les groupes des lucioles et des papillons, les rythmes sont plus collectifs. Les enfants vont se laver les mains. Puis ils s'attablent dans le réfectoire, les accueillant(e)s orientent un peu leur disposition afin de préserver un climat calme et détendu. On incite les enfants à goûter de tout, mais sans insister. Dès qu'ils en sont capables, ils effectuent certaines choses seuls (enlever la peau des bananes, l'opercule des yaourts...). Après le repas, ils vont chercher un gant de toilette mouillé pour qu'ils se nettoient la bouche et les mains.

Nous proposons un « plateau-repas » pour le goûter. Le laitage, la compote ou le fruit et le produit céréalier sont mis en même temps dans l'assiette. L'enfant peut manger dans l'ordre qui lui plaît, en prenant son temps. Cela favorise l'autonomie de l'enfant et lui permet d'être acteur de son repas.

### 3) Le sommeil

Le coucher s'apparente à une séparation. Pour pouvoir s'abandonner au sommeil, l'enfant doit donc se sentir sécurisé. C'est pourquoi l'accompagnement au repos est ritualisé.

En collectivité, il est essentiel que l'enfant se sente considéré comme un individu à part entière, avec ses singularités, ses préférences, ses habitudes... C'est pourquoi les accueillant(e)s questionnent les parents à propos des rituels de l'enfant notamment lors de la période d'adaptation. Certains sont bien sûr plus délicats voire impossibles à reproduire en collectivité.

Les parents peuvent être amenés à demander à l'équipe de réveiller l'enfant ou de le coucher à heures fixes, souvent pour qu'il « dorme mieux le soir ». L'équipe tentera de comprendre ce qui motive cette demande pour mieux en saisir les enjeux. Le rythme de l'enfant est différent en collectivité. Le personnel pourra donc être amené à ne pas répondre entièrement aux demandes des parents. Un cycle de sommeil interrompu peut compliquer l'endormissement du soir.

Les enfants sont répartis dans 8 chambres. L'âge et les rythmes de sommeil orientent la répartition des enfants. Ce n'est pas toujours facile de faire cohabiter des rythmes différents.

Pour respecter ses habitudes, l'enfant sera couché soit dans un lit à barreaux, soit dans un lit bas. Les lits sont attirés quand l'enfant vient quotidiennement.

Les enfants sont couchés et relevés selon le rythme de chacun. Le coucher est annoncé à l'enfant pour qu'il soit en mesure d'anticiper. Changer la couche et chercher le doudou ou la tétine, quand il en a, participe au rituel du coucher. L'enfant est déshabillé pour plus de confort.

Avec les plus grands, la préparation au coucher est plus collective. Un temps de lecture est proposé avant le coucher. Les enfants sont conduits jusqu'à leur chambre et repèrent eux-mêmes leur lit. Ils dorment dans une semi-obscurité afin de distinguer le jour de la nuit.

Un adulte surveille les chambres dans une attitude apaisante propice à la sérénité des enfants. Sa présence rassure les enfants jusqu'à leur réveil. Chacun dort selon ses besoins. L'adulte présent fait sortir au fur et à mesure les enfants éveillés afin de ne pas perturber le sommeil des autres. Au lever, les accueillant(e)s les laissent jouer tranquillement dans la pièce principale pour qu'ils se réveillent progressivement.

Pour les autres enfants, un(e) professionnel(le) est garant d'une attention constante des enfants. Cela implique qu'un(e) professionnel(le) effectue des passages réguliers dans les chambres pour prévenir de la MIN : Mort Inattendue du Nourrisson. Durant son passage dans les chambres, le (la) professionnel (le) vérifiera les mouvements respiratoires de chaque enfant.

Le principal facteur de risque de la MIN (Mort Inattendue du nourrisson) est le couchage en position ventrale. Pour limiter les risques, à l'Arbre à lune, les enfants sont couchés sur le dos, dans une turbulette adaptée, sans oreiller, ni tour de lit, ni autres objets qui puissent recouvrir ou étouffer l'enfant.

Il arrive qu'un enfant ne trouve pas le sommeil. Il peut être allongé sur un coussin « la fleur » auprès des accueillant(e)s dans l'espace de vie. Les bruits familiers et la proximité des adultes l'aident à se détendre. Ou bien, un adulte reste dans la chambre auprès de l'enfant pour le sécuriser.

## D) Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant

L'enfant a besoin de sécurité tant physique qu'affective pour se développer harmonieusement. La grande crèche l'Arbre à Lune et l'équipe offrent un cadre sécurisant.

### 1) La sécurité physique

Un espace adapté à leur niveau de développement assure la sécurité physique des enfants (mobilier, espaces délimités, protégés, normes d'accueil des jeunes enfants).

La surveillance des adultes offre un cadre propice à la sécurité des enfants : l'accompagnement au quotidien, le règlement de fonctionnement, une surveillance de la santé et de l'hygiène. La vigilance des professionnel(le)s n'empêche pas les conflits, l'énervement et les pulsions au sein du groupe d'enfants.

Les règles et les limites donnent des repères aux enfants. C'est un cadre rassurant et sécurisant. Quand l'enfant peut être dangereux pour lui-même ou pour les autres, le (la) professionnel(le) intervient.

Il est important d'accompagner l'enfant en lui permettant d'être libre pour qu'il puisse faire ses propres expériences. Si toutefois l'enfant ne respecte pas le cadre, on essaie de trouver une alternative plus adaptée à son besoin du moment. (Par exemple s'il monte sur une table, on lui propose le toboggan)

### 2) La sécurité affective

La sécurité affective de l'enfant est favorisée par des relations chaleureuses, bienveillantes et stables avec les accueillant(e)s.

Des repères, rituels et références ainsi que la disponibilité physique et psychique de l'adulte participent à la sécurité du cadre d'accueil. Les accueillant(e)s sont attentifs aux besoins de l'enfant. Ils l'encouragent dans ses progrès, l'aident à grandir en le considérant comme un sujet singulier avec ses désirs et son histoire propre.

Pour faciliter cette sécurité affective, l'objet transitionnel a une place importante à la crèche. Il fait le lien entre la maison et la structure d'accueil et doit donc suivre l'enfant. C'est un objet qui rassure et sécurise l'enfant. Ce peut être un doudou, un bout de tissu... C'est l'enfant qui le choisit. Il permet de faciliter la séparation et de mieux appréhender la journée. L'enfant a un accès libre à son objet transitionnel. Néanmoins, le (la) professionnel(le) incite l'enfant à le poser afin qu'il puisse jouer plus librement. Dans chaque section, il y a une « maison à doudous ».

Pour certains enfants, la tétine a toute son importance comme le doudou. Elle répond dans un premier temps au besoin de succion du tout-petit. On l'incite progressivement à s'en détacher afin de faciliter le développement du langage et de la communication avec les autres.

## E) Favoriser le développement de l'autonomie et de la socialisation

### 1) L'autonomisation

L'autonomie, c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, il est là pour le guider et l'accompagner dans cette autonomie. C'est aussi amener l'enfant à faire ses propres choix.

Il est important que l'enfant ait envie de grandir, de faire seul et de prendre des initiatives. Un climat de confiance qui le sécurise et la disponibilité de l'adulte l'aideront dans ce sens. La présence rassurante de l'adulte, des interactions adulte/enfant de qualité encouragent l'enfant.

Quotidiennement, les professionnel(le)s favorisent l'autonomie des enfants. Durant le change, ils (elles) proposent à l'enfant de :

- s'habiller et se déshabiller,
- se laver les mains,
- enlever et mettre sa couche culotte,
- monter à l'escalier pour accéder au tapis de change.

Durant le repas, ils (elles) proposent :

- la double cuillère, (1 cuillère pour l'adulte et une cuillère pour l'enfant)
- à l'enfant d'aller chercher un gant pour se nettoyer la bouche,
- mettre le gant et serviette sales dans une bassine.

Durant le jeu, ils (elles) proposent :

- le libre choix de venir en activité ou rester en jeu libre,
- le choix entre plusieurs activités,
- motricité libre et jeu libre,
- mettre ses chaussures tout seul pour aller dehors

Prendre le temps d'observer l'enfant permet de suivre son évolution. Les échanges avec les parents aident à comprendre comment il vit à la maison pour s'adapter au mieux à la crèche (pot/lit bas...)

Des propositions de son niveau ainsi que le droit de refuser, voire de revenir en arrière aident l'enfant dans son autonomisation. Lui en demander trop, serait source de sentiment d'échec nuisible à la confiance en soi.

### 2) La socialisation

Dès les premiers mois, l'enfant découvre son environnement et la vie en société. Il intériorise la vie sociale ainsi que la culture de la famille dans laquelle il grandit. De façon plus globale, la socialisation est le respect des autres et des règles de vie. Cela passe par la prise en compte de l'autre, les échanges ainsi que le partage. C'est notamment en « entrant » dans la collectivité que l'enfant apprend la socialisation. Ce dernier a besoin de se confronter aux autres pour se socialiser. L'aménagement de l'espace est propice aux jeux d'imitation et d'interaction. (Le coin lecture, cuisine, construction...)

Les professionnel(le)s jouent un rôle important dans la socialisation de l'enfant. Ils sont là pour l'accompagner au mieux dans ce processus. L'adulte pose des mots sur les actions, donne un sens à ce que l'enfant ressent (émotions). Il utilise des mots adaptés, non infantilisants.

Prenons l'exemple de la morsure : l'enfant mord un autre enfant "tu dois être en colère ou tu ne dois pas être content", il faut verbaliser la situation. La morsure est le résultat d'une pulsion que l'enfant n'a pas su gérer et n'est donc pas une intention de "faire mal". L'adulte lui proposera quelque chose à mordre pour décharger sa pulsion. L'enfant mordu est pris en charge en mettant des mots sur ses émotions.

### 3) L'égalité filles/garçons

Pour permettre aux enfants de se sentir épanouis et de grandir sur un même pied d'égalité, à L'Arbre à lune nous cassons les stéréotypes. En effet, qu'on soit fille ou garçon, les professionnel(le)s gardent la même posture. Ils agissent et communiquent de la même manière, il n'y a pas de différence entre les filles et les garçons.

Nous proposons, les mêmes activités et les mêmes jouets aux enfants. Nous veillons à offrir un espace neutre où les enfants peuvent aller du coin dinette et poupées au coin voiture/ garage et construction. Nous écoutons leurs besoins et leurs envies. Nous veillons à valoriser les enfants sur leurs qualités personnelles. Nous les encourageons à exprimer leurs émotions et à pleurer s'ils en ressentent le besoin.

## G) Contribuer à l'éveil de l'enfant

L'enfant a besoin d'un milieu qui favorise l'éveil de ses sens et de son esprit.

Pour se développer, s'éveiller et s'épanouir, l'enfant doit avant tout pouvoir évoluer dans un milieu qui lui permette de découvrir par lui-même diverses situations. Il explore son environnement sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni ne fasse à sa place. Ce regard attentif et bienveillant de l'adulte lui offre un cadre sécurisé.

Des jeux libres ou des activités plus encadrées lui seront proposés, selon son âge, ses envies, ses besoins.

Pour permettre la diversité des activités, nous faisons appel à des **intervenants extérieurs** (spectacle, éveil musical, psychomotricienne...) et organisons des **sorties** (Bibliothèque, ferme, zoo, dojo...)

### 1) Le jeu libre

Le jeu libre permet à l'enfant de faire ses propres expériences. L'aménagement de l'espace et les jeux à disposition vont contribuer à favoriser ses découvertes. (Espace motricité, espace imitation, coin lecture...) Dans la vie courante, de nombreuses occasions s'offrent à lui pour entretenir sa curiosité. Chaque découverte, observation participent à son éveil. Il favorise sa confiance en soi et son autonomie. Le jeu libre ne signifie pas que l'enfant joue seul. L'adulte est là, disponible pour accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses explorations, mais sans forcément intervenir. L'enfant est libre et acteur de son jeu.

Les jeux libres permettent à l'enfant d'explorer l'environnement qui l'entoure : il manipule, se déplace, lance, jette, détourne les objets comme il le souhaite.

Plus grand, il apprécie de plus en plus de pouvoir imiter l'adulte, tout en laissant vagabonder son imaginaire (dînette, voitures, déguisements, coin lecture,...), mais aussi de pouvoir assouvir son besoin de courir, sauter, pédaler (vélos, cerceaux, toboggan,...) C'est ainsi qu'il explore les possibilités de son corps

### 2) La motricité libre

La motricité libre, c'est permettre à l'enfant d'acquérir chaque étape de son développement (se retourner, ramper, s'asseoir, marcher) par lui-même, à son rythme, sans que l'adulte ne fasse à sa place. Dans un premier temps, le bébé est installé sur le dos, sur un tapis ferme pour pouvoir exercer ses possibilités de mouvements. Il joue au départ principalement avec ses mains, il les découvre, les éloigne, les rassemble... puis avec des hochets et des jeux qu'il peut facilement manipuler. Les jeux sont positionnés sur le côté. C'est en essayant de les attraper que l'enfant réussira par lui-même à se retourner. Puis il va se mouvoir de mieux en mieux et réussir à s'asseoir. C'est en lui proposant des modules et des meubles à sa hauteur, que l'enfant pourra se relever et acquérir la station debout. A la crèche, l'adulte ne mettra pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis seul (Position assise et aide à la marche). En revanche, il accompagne toutes ses étapes en contenant par la voix, le regard.

### 3- Les activités encadrées

L'enfant en grandissant apprécie des activités plus encadrées. L'objectif est le plaisir de la découverte, l'éveil des sens et non la production d'un objet fini satisfaisant le sens esthétique de l'adulte. Les activités encadrées n'ont pas des objectifs d'apprentissage. Il s'agit de favoriser la créativité de l'enfant, l'aider à découvrir ses potentialités. L'enfant découvre par lui-même grâce à des explorations multiples, par tâtonnements et expérimentations. L'adulte propose ainsi des jeux « de table » (puzzle, mémo,...), des jeux favorisant sa motricité globale (jeux extérieurs, parcours moteur...) et fine (crayons, gommettes...) et des jeux de collaboration (jeux de règles).

#### 4- L'éveil sensoriel

L'éveil sensoriel passe avant tout par un ensemble d'activités qui développe les sens des tout-petits. Il rassemble l'éveil musical, gustatif, olfactif...

A l'Arbre à lune, les professionnel(le)s proposent de nombreux jeux, avec une variété de matières et de matériaux ainsi que diverses activités d'éveil :

- Parcours sensoriel,
- Peinture, Pâte à modeler,
- Activités de manipulation,
- Cuisine,
- Atelier Snoezelen,
- Eveil musical (chansons, comptines, instruments de musique),
- Espace motricité.

Pour permettre la diversité des activités, nous faisons appel à des **intervenants extérieurs** (spectacle, éveil musical, psychomotricienne, médiation animale, séance de Yoga...) et organisons des **sorties** (Bibliothèque, ferme, zoo, dojo...)

#### 5- L'éveil artistique et culturel

Pour permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres et au monde qui l'entoure, nous proposons régulièrement des activités en lien avec les arts et la culture comme l'éveil musical, la danse, les temps à la bibliothèque...

Nous écoutons, régulièrement, de la musique classique, de la musique africaine ou d'Amérique du sud...

L'objectif est de sensibiliser les enfants aux arts et à la culture, d'éveiller leur curiosité, de développer leur créativité, leur imaginaire et leur fibre artistique.

C'est également un moyen de mieux connaître ses émotions et de les exprimer. En effet, les ateliers peinture, modelage, expression corporelle, musique... permettent de libérer ce que l'on ressent, d'apprendre à mieux se connaître, de s'affirmer et d'enrichir sa personnalité.

#### 6- Sorties et contact avec la nature

A l'Arbre à lune, la nature a une place importante, et notre équipe met tout en œuvre pour la valoriser et la protéger. En effet, les espaces et les éléments naturels offrent un terrain de jeux et de découverte incroyable pour nos tous petits.

Pour les enfants tout est source d'exploration et d'expérimentation : transvaser l'eau, toucher et gratter la terre, écrire avec des bouts de bois, sentir la mousse, utiliser les écorces, observer les insectes, les animaux... les enfants éveillent leurs sens et prennent conscience de la nature.

Régulièrement, nous proposons des sorties à pied ou en minibus. Nous proposons des promenades dans la commune de Pouzauges, des sorties en forêt, au zoo, à la ferme pédagogique.

Dès que le temps nous le permet, nous proposons, aux enfants des temps de jeux à l'extérieur. Nous avons la chance d'avoir un grand terrain et une structure motrice extérieure où les enfants peuvent profiter et jouer. Nous avons aussi des vélos, des draisienne, des brouettes, des ballons... beaucoup de jeux qui permettent aux enfants de profiter dehors.

### III) Projet social et de développement durable

#### A) Intégration de l'Arbre à lune dans son environnement social

Pouzauges est une commune à la fois calme et dynamique qui offre les avantages d'une ville moyenne avec une activité intense. C'est une commune semi-rurale. Sa situation géographique l'éloigne de grandes agglomérations en même temps qu'elle est centrale à plusieurs points stratégiques. Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges. Elle compte de nombreuses industries, pour beaucoup spécialisées dans l'agroalimentaire. La principale d'entre elles est l'usine Fleury Michon. Un tissu associatif dense offre des services variés (social, sportif, de loisirs,...). Côté démographie, le dernier recensement portait à un peu plus de 5000 le nombre d'habitants de la commune.

##### Historique de la grande crèche l'Arbre à lune

Une halte garderie, La Ribambelle, a démarré son activité en 1984, avec 12 places pour de l'accueil occasionnel. Ce service a su se rendre indispensable puisque qu'après une ouverture 4 matinées par semaines, puis une journée complète par mois et une nouvelle chaque semaine, la demande s'est accrue au point d'amener les gestionnaires à imaginer des solutions plus satisfaisantes.

Et c'est ainsi qu'avec le soutien de la mairie, l'association Calypso s'est constituée en avril 2006 pour regrouper la petite enfance (40 places en multi-accueil) et le périscolaire dans une même association et dans des locaux voisins. Le multi-accueil a connu une évolution en 2008 en obtenant un agrément pour 44 enfants.

A ce jour, la grande crèche l'Arbre à Lune accueille toujours jusqu'à 44 enfants, de 10 semaines à 6 ans, tous les jours ou pour quelques heures.

L'association souhaite offrir aux parents de jeunes enfants un mode d'accueil qui s'adapte aux contraintes de chacun. La répartition des emplois en catégories socio-professionnelles sur le secteur de Pouzauges montre une forte proportion de postes type 2X8 ou 3X8. D'autres parents sont commerçants ou bien exercent dans l'enseignement... Certains ont des trajets importants avant de rejoindre leur travail.

Avec une ouverture de la grande crèche de 7h à 19h, parfois de 6h30 à 20h, une grande proportion des besoins peut être couverte. De plus, la structure reste ouverte pendant les congés scolaires.

Quand les enfants sont en âge de quitter la crèche pour l'école, Calypso offre la possibilité d'une rentrée « en douceur » avec un mi-temps crèche au Jardin d'enfants Mini-Pousses. Nous sommes en partenariat avec les 2 écoles primaires de Pouzauges. Nous allons chercher les enfants à l'école à midi. Ils mangent, font la sieste et jouent au Jardin d'enfants jusqu'au retour de leurs parents.

#### B) Les Partenaires

La grande crèche L'Arbre à lune s'inscrit activement dans son environnement social.

Au niveau de la commune de Pouzauges, les élus du service enfance et jeunesse sont régulièrement informés de la vie de la structure. Les services techniques communaux interviennent, en cas de besoins, et veillent au bon fonctionnement des locaux.

Nous pouvons bénéficier de la salle de judo. Nous organisons donc des temps de motricité dans cette salle qui est spacieuse et sécurisée.

Des temps à la bibliothèque sont organisés très régulièrement.

La grande variété des associations de la commune nous incite à élargir le cercle de nos partenariats.

Pour contribuer à l'inclusion des familles et mieux connaître leurs besoins, l'Arbre à lune travaille en étroite collaboration avec différents partenaires institutionnels :

- la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental de Vendée.

Elle assure l'avis d'ouverture et l'accompagnement du lieu d'accueil. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le référent mode d'accueil de la PMI.

Des rencontres avec les puéricultrices de la PMI de Pouzauges sont souvent réalisés afin d'échanger sur les enfants.

- la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Elles garantissent un accompagnement technique et financier.

### C) La relation parents-professionnel(le)s

Pour les professionnel(le)s, accueillir l'enfant c'est aussi accueillir ses parents. Afin que l'accueil se déroule au mieux, une relation de confiance sereine doit se construire et s'installer. Les accueillant(e)s ont conscience qu'il est parfois difficile de confier son enfant à des personnes extérieures et que la séparation n'est pas facile. Les parents ont besoin d'être rassurés sur le fait que les professionnel(le)s s'occupent bien de leur enfant.

Parents et professionnel(le)s doivent travailler ensemble, ceci afin d'assurer une bonne continuité éducative. Pendant l'adaptation, les parents communiquent des informations importantes sur leur enfant et inversement les professionnel(le)s expliquent les points essentiels concernant la crèche (rappel du règlement, fonctionnement, quotidien, rythme des journées...)

L'enfant grandissant, les attentes des parents évoluent. C'est ainsi que les temps de transmissions du matin et du soir sont des échanges privilégiés. A tout moment, il est également possible de faire un point sur l'accueil de l'enfant. Les professionnel(le)s restent à l'écoute des demandes des parents. Cependant certaines ont leurs limites et il est difficile de faire du "cas par cas". Des conflits peuvent apparaître. L'équipe encadrante et la direction chercheront à proposer des pistes, des terrains d'entente pour que l'accueil de l'enfant n'en pâtisse pas. Les malentendus seront discutés pour que les tensions s'apaisent.

Des temps de rencontre conviviaux sont parfois organisés pour permettre aux parents d'être plus acteurs au sein de la structure : soirées parents, café-parents, fête de la crèche, gazette, spectacles...

### D) Le soutien à la parentalité

L'équipe de l'Arbre à lune est présente au quotidien pour accompagner les parents dans leur rôle. Par notre écoute bienveillante, nos conseils, nous nous efforçons d'informer, de rassurer, d'orienter, si besoin, les familles.

Nous participons aux réunions du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents). Nous communiquons ensuite aux familles les différentes actions proposées sur le territoire : groupe de paroles, ateliers des parents-enfants, conférences...

## E) L'équité sociale

Toute personne, qu'elle soit en couple, ou monoparental, en parcours d'insertion sociale et professionnelle peut faire une demande de préinscription auprès de la directrice de l'Arbre à lune. Une famille en recherche d'emploi ou étant en formation peut prétendre à une place au même titre qu'une famille qui occupe un emploi. Les familles rencontrant des difficultés financières pourront aussi être accueillies en contrat régulier avec l'accord de la Commission ou en occasionnel. Cela permet aux parents de mener à bien leur projet d'insertion, de se rendre à un stage, de trouver le temps pour une recherche d'emploi. Si les parents trouvent un emploi rapidement, on peut leur proposer un accueil en urgence de leur enfant. Pour les familles ayant des problèmes de paiement des factures, un échange avec l'assistante social sera établi.

La grande crèche l'Arbre à lune accueille et accompagne tous les enfants avec leurs différences, leurs particularités, leur handicap éventuel. Nous pouvons être en lien avec les différents acteurs autour de la prise en charge du handicap (CAMSP, SESSAD, CMP, PCO...).

Ainsi, cela permet aux parents de trouver du travail et de créer un lien social.

## F) Une démarche en faveur du développement durable

De plus en plus, nous utilisons des matériaux de recyclage pour les activités éducatives (bricolage, décorations...).

Nous proposons, également, des activités « sans jeux et jouets » aux enfants où nous présentons, à la place, des éléments de récupération, des matériaux et objets en carton, plastique, inox, tissu permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux et de faire de nouvelles expériences.

Le recyclage, c'est aussi donner une seconde vie au linge usagé: des serviettes de toilette sont devenues des petites lingettes, ou des gants de toilette à la taille des mains des enfants...

A l'Arbre à lune, nous essayons de dématérialiser les procédures, le plus possible. Nous essayons d'utiliser le moins possible de papier. Des efforts ont été engagés auprès de l'équipe pour réduire les impressions, privilégier le recto-verso, utiliser les anciens documents pour le brouillon...

Le dossier papier tend à se réduire au strict minimum et nous utilisons davantage les mails pour communiquer avec les familles.

Nous avons remplacé la vaisselle et les biberons en matières plastiques (polycarbonate, mélamine) par des matériaux sans perturbateurs endocriniens. Les enfants utilisent des biberons, verres et assiettes en verre.

L'ancienne vaisselle est utilisée pour les activités peinture ou installée dans le coin dinette pour que les enfants l'utilisent en tant que jouets.

Date :

*Le Président de l'association Calypso  
Laurent Dugast*

*Le Président du Conseil Départemental*

 **CALYPSO**  
ASSOCIATION  
6 impasse de la Serge - 85100 POUZAUGES  
02 51 57 06 65 - [www.calypsopouzauges.fr](http://www.calypsopouzauges.fr)